



A retenir



17 octobre

Soirée Bleu Marine
au Cercle national
des Armées



8 novembre

Ravivage de la flamme
et conférence HSBC



10 novembre

Messe du souvenir
en la Chapelle
du Val de Grâce



22/23/24 novembre

Journées Entraide Marine
ADOSM
à Paris (CNA) et Cherbourg.



29/30 novembre

à Brest.
Toulon encore à définir



3/4 décembre

Assises de l'économie de la mer
à Montpellier

25 janvier 2020

Déjeuner des « Dames »
au Cercle Saint-Augustin
à Paris



11 mars 2020

Journée de reconversion
et d'information CAP2C



Prix Beuplet-Rollinat 2020

Qu'est-ce que le prix Beuplet-Rollinat ?

En 1985, M. Beuplet, membre honoraire de l'amicale des anciens ingénieurs de marine, intégrée depuis dans l'AEN, a créé une fondation pour récompenser les marins effectuant des travaux ou des études pour l'amélioration de la propulsion des navires et des aéronefs, y compris les études historiques sur l'évolution de la propulsion mécanique des navires. Désormais, le champ d'application de ce prix est ouvert à toutes les techniques mises en œuvre sur un bâtiment. De même, au-delà des seules études, il récompense l'esprit d'innovation des marins qui ont su apporter une réponse pratique efficace, par des études ou des travaux personnels, à un problème technique rencontré dans leur unité.

Ce prix est doté de deux mille euros, plus que beaucoup d'autres récompensant les innovations.

Comment se porter candidat ?

Les dossiers doivent être envoyés avant le 1^{er} décembre 2019 à AEN 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris. Ces dossiers comprennent une fiche d'identité du candidat, une présentation du projet rédigée par le candidat, sous couvert du commandant d'unité qui fera ressortir l'intérêt des travaux pour la Marine. Renseignements complémentaires auprès du délégué général delegue-aen@orange.fr

À vos innovations !

Nous sommes prêts à recevoir, avant le
1^{er} décembre 2019, vos projets pour le prix 2020.

Le délégué cherche son successeur

La « mission de trois ans » du délégué général de l'AEN se termine à l'été 2020. Cette année scolaire 2019 – 2020 verra de grands changements avec la vente du siège de la rue d'Amsterdam, approuvée par l'assemblée générale du 6 juin dernier, le déménagement dans un espace provisoire de « coworking », puis l'achat d'un nouveau siège de préférence dans le quartier de La Motte-Picquet Grenelle. Aussi après avoir participé avec toute l'équipe déménagement à la bonne installation de l'association dans ses nouveaux locaux, je laisserai la main au nouveau délégué général, normalement l'été prochain, pour édifier l'AEN post 2020.



Promotion, affectation, élévation des amiraux

L'amiral Bernard ROGEL est prorogé jusqu'au premier mai 2020 avec maintien dans ses fonctions de chef de l'état-major particulier du président de la République.

Le vice-amiral d'escadre Hervé DENYS de BONNAVENTURE est nommé inspecteur général des Armées à compter du premier septembre 2019. Il est, pour prendre à la même date, élevé aux rang et appellation d'amiral.

Le vice-amiral Laurent ISNARD est nommé commandant de la zone maritime Méditerranée, commandant l'arrondissement maritime Méditerranée et préfet maritime de la Méditerranée à compter du 31 août 2019, élevé aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre à la même date.

Le vice-amiral d'escadre Olivier COUPRY est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine à compter du premier septembre 2019.

Le vice-amiral d'escadre Eric SHERER est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine à compter du premier septembre 2019.

Le vice-amiral Stéphane BOIVIN est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major de la marine à compter du premier septembre 2019.

Le vice-amiral Hervé CHENAL est nommé adjoint au commandant de l'arrondissement maritime de l'Atlantique et commandant de la base de défense de Brest-Lorient à compter du premier septembre 2019.

Le vice-amiral Olivier LEBAS est nommé adjoint au commandant de la zone maritime Méditerranée à compter du premier septembre 2019.

Le contre-amiral Gilles HUMEAU est promu au grade de vice-amiral dans la première section des officiers généraux de la marine et élevé aux rang et appellation de vice-amiral d'escadre, pour prendre rang au premier septembre 2019. Il est nommé inspecteur de la marine nationale à la même date.

Le contre-amiral Jean HAUSERMANN est nommé commandant supérieur des forces armées aux Antilles, commandant la zone maritime Antilles et commandant de la base de défense Antilles à compter du 30 Août 2019.

Le contre-amiral Marc AUSSÉDAT est nommé commandant de la force de réaction rapide, adjoint au commandant de la force d'action navale pour la préparation opérationnelle des états-majors de force à compter du premier septembre 2019.

Le contre-amiral Frédéric RENAUDEAU est nommé chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées pour la transformation du commandement des armées à compter du premier septembre 2019.

Le contre-amiral Patrick AUGIER est nommé commandant du bataillon de marins-pompier de Marseille commandant de l'école des marins-pompiers et commandant de la marine à Marseille à compter du premier octobre 2019.

Le contre-amiral Jean-Frédéric PLOBNER est nommé officier général adjoint à l'inspecteur des armées à compter du premier septembre 2019.

Le contre-amiral Dominique COSTARGENT est nommé directeur adjoint du centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations à compter du premier septembre 2019.

Le contre-amiral François-Xavier BLIN est nommé président de la commission permanente des programmes et des essais des bâtiments de la Flotte à compter du premier septembre 2019.

Le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Jacques FAYARD est nommé contre-amiral à compter du premier août 2019, maintenu dans ses fonctions d'adjoint mer au chef de l'état-major particulier du président de la République.

Le contre-amiral Xavier PETIT est nommé adjoint au chef du centre de planification et de conduite des opérations de l'état-major des Armées, chargé de la planification et de la logistique à compter du premier septembre 2019.

Le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Thierry DURTESTE est nommé au grade de contre-amiral le premier septembre 2019, maintenu dans ses fonctions de sous-chef d'état-major « soutien et finances » à l'état-major de la marine.

Le capitaine de vaisseau du corps des officiers de marine Jean François QUERAT est nommé au grade de contre-amiral le premier septembre 2019. Il est nommé secrétaire général adjoint au secrétariat général de la mer à la même date.

savoir +

Flash cotisation

Les cotisations sont le nerf des actions de l'AEN tant en termes de solidarité, aides aux familles et aux orphelins, que de reconversion ou de mémoire. Elles sont aussi nécessaires pour soutenir les activités du bureau des élèves de l'école navale : courses-croisières, raids divers, chorale, théâtre, gala de l'école navale... Elles sont enfin très utiles pour soutenir le rayonnement de l'AEN et de l'officier de marine dans le milieu des grandes écoles, le monde scientifique en France, le monde militaire et le monde maritime. Et j'en oublie.

Alors, s'il subsiste des retardataires, puis-je me permettre de les encourager à contribuer aux « œuvres et actions de l'AEN ? »

Gratitude et reconnaissance à tous les membres cotisants.

Nouvelles familiales

NAISSANCES

Capucine NIOGRET, petite-fille du VA2 (EN 77)
 Auxance HUBERDEAU, petit-fils du CA2 (EN 68) et du CVr (OSM)
 DEXPERT, arrière-petit-fils du CV LOOS (EN 37) †, neveu du CV HUBERDEAU (EN 94) et du CF PILVEN (EMF 97)
 Roch LARCHER de la VILLOSOYE, petit-fils du CVh (EN 60)
 Jeanne LECLERC, fille du LV (EN 09), petite-fille du CV (EN 75), arrière-petit-fils du CV (EN 42 AFN) †
 Jehanne JUBERT, petite-fille du CVh BURNAND (EN 69)
 Thomas CAPART, petit-fils du VA2 (EN 63)
 Oscar HOURCADE, petit-fils du CA2 (EN 60)
 Jeanne HOURCADE, petite-fille du CA2 (EN 60)
 Hilaire MENNESSON, fils du CC (EN 04), petit-fils du CCr † et du VA2 DUPONT (EN 78)
 Arthur de MONTÉ de REZÉ, petit-fils du CA2 BONNEAU (EN 54)
 Benoît VAUTE, fils du CC (EN 06)
 Camille LUPI, petite-fille du CVh (EN 70)
 Hermine DURTESTE, fille du LCL, petite-fille du CA2 (EN 76) et du VAE2 GUILLAUME (EN 79)
 Louis PERRIN, fils du CRE Thibault PERRIN (EOCM 08)

MARIAGES

Adeline BURNAND, fille du CVh (EN 69), avec M. Edouard PIENS
 Charlotte de PERETTI de la ROCCA, fille du CFr (EN 82), petite-fille du CA2 RAGUET (EN 57), sœur de l'EV1r, avec M. Jean-Emmanuel WATTIER
 CFr Alain LE BAIL (EN 83), fils du CC (EMF 70) † avec M^{me} Laurence ARGENTIN
 EV1 Mathilde COUTEAUX (EN 14) avec l'EV1 William JAN (EN 13), fils du CFr (EN 84)
 Louis CHATAIGNON et Marie CHATAIGNON, enfants du CRC Antoine CHATAIGNON (ECM), avec respectivement Aurélie PIRAYRE et Alexandre RIVET

ORDINATION-VŒUX

Profession perpétuelle de Marie AZAÏS (Sr Marie de la Croix), fille du CA2 (EN 67), petite-fille du CA2 SEVAISTRE (EN 39) †, dans la congrégation des sœurs apostoliques de St-Jean à Paray-le-Monial

DECES ASSOCIEES

Madame Monique AUGÉ, veuve du CF (EN 29)
 Madame Frédérique RAGON, veuve du CF (EN41)
 Madame Denise CESAR, veuve du CC (EN 47)
 Madame Michèle KERINEC, veuve du CV (EN56)
 Madame Denis BRAXMEYER, veuve du CC (EN 37), belle-mère du CVh HOUETTE (EN 51) et du CA2 DEMOTES-MAINARD (EN 53), grand-mère du CFr DEMOTES-MAINARD (EN 95) et du CV HOUETTE (EN 91)
 Madame Denyse AUBOYNEAU, veuve du CF (r45)
 Madame Cécile VICQ, veuve du CF (EN37)

DECES FAMILLES

Monsieur Jacques BONJEAN, père des CFh (EN 83) et (EN 87)
 Madame Alberte REYBET-DEGAT, épouse du CFh (EN 55)
 Monsieur Raphaël FRELAUT, petit-fils du CF COGNEY (EN 53) †

DECES CAMARADES

VAE2 Jean-Pierre TEULE (EN 71) – 16.06.2019
 LVh Henri ANUS (EN 52) – 10.06.2019
 VA2 Jacques TUTENUIT (EN 42 AFN) – 17.06. 2019
 LVh Yann GUEZ (EN 65) – 11.07.2019
 CVh Roger CUEFF (EIM 58) – 08.07. 2019
 LVh Gérard LAURENT (EN 39) – 18.07.2019
 CFh Michel MADEC (EIM 47) – 27.07.2019
 CA2 Camille ROBAGLIA (EN 51) – 08.08.2019
 CFr Alain HELLY (EMF 76) – 09.08.2019
 CVh Hervé MOAL (EIM 56) – 20.08.2019
 LVh Régis MICAULT (EN 55) – 18.08.2019
 CVh Georges JOUBERT (OR 50) – 25.08.2019
 CFh Louis CLAQUIN (EN 39) – 09.08.2019
 CFh Christophe BOGLIONE (EN 78) – 24.08.2019
 CVh Xavier de LASSUS SAINT-GENIES (EN 44) – 30.08.2019
 AL2 Bernard LOUZEAU (EN 47) – 05.09.19
 CVh Jean-Pierre BLANC (EN 56) – 05.09.19
 CRG2s Pierre NICOLLET (ECM51) – 12.06.2019
 CRC1(r) Michel BLANC (ECM66) – 21.06.2019
 CF(r) Bernard LAUZE (INTRA 56) – 11.06.2019
 CRG1(2s) Maurice BERTRAND (ECM 54) – 15.08.2019
 CRC2(r) Charles PELLETIER (ECM) – 13.08.2019

40 + 1 pour la promotion 78

Une bonne moitié de la promotion 1978 s'est réunie au château de Louvagny les 15 et 16 juin, reçue par Catherine et Henri Chavanne de Dalmassy. Henri et Catherine avaient fait les choses en grand, à leur mesure, organisant, en liaison avec les commissaires de promotion, les festivités majoritairement culturelles et culinaires. Sous un soleil souvent généreux, les membres de la promotion se sont retrouvés avec une joie non dissimulée, plaisantant sur leurs frasques durant la scolarité à la baille, regrettant les absents, racontant leurs multiples campagnes, devisant sur la politique de Défense ou la fragilité du monde, ou encore, et tout simplement, goûtant ce plaisir simple qu'ils avaient à se retrouver. Lors de la messe le dimanche, Monseigneur Jean-Marie Levert (EN 79), agréable intrus de ce rassemblement, a pu louer les valeurs pédagogiques,

d'éducation et de "leadership" de la promotion 1978 qui a su porter les fistots de la promotion 79 et donner ainsi naissance à quatre "cinq étoiles", dont trois actuellement aux affaires, et de très (trop) nombreux officiers généraux.

Je laisse à notre écrivain préféré (EN 78), à vous de l'identifier,

le soin de conclure :

"De retour à la maison, avec la gratitude pour celles et ceux qui ont organisé et inspiré notre beau et bon rendez-vous, me revient l'incipit de notre Pape sur l'album de la 78 : « Votre promotion était une masse d'élèves, elle devient une somme d'individualités. » Je serais volontiers tenté avec le recul d'adjoindre à « somme » l'adjectif « indivisible »,

même et surtout face aux adversités que la vie ou son souffle vont de moins en moins manquer de nous proposer." Portons-nous bien et longtemps !





Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 6 juin 2019

Le président de l'AEN, Eric Dyèvre, ouvre la séance en remerciant tous les membres présents à l'assemblée générale de leur implication par leur présence au sein de l'association (et la centaine de pouvoirs confiés). Il a, à cette occasion, insisté sur le manque cruel de bénévoles que l'AEN connaît, une espèce de crise des vocations à laquelle toute association est hélas



confrontée. En même temps, le président se félicite du travail fourni par les bénévoles dans les domaines du service carrière, de la chancellerie (à Paris et en région), du comité de rédaction *la baille*, du réseau des commissaires, du jury du prix Eric Tabarly, etc. La première diapositive est la présentation au Drapeau de la promotion 2018. C'est l'occasion pour le président de redire l'importance des relations avec l'école navale.

Après un appel aux remarques, le président propose la composition du conseil d'administration, demandant à l'assemblée générale d'approuver la cooptation de Sophie Stainier, Paul Rousselot (trésorier) et Dominique Caillé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

La composition du conseil d'administration de l'AEN est ainsi la suivante :

• Eric Dyèvre	73	CVR	Président
• Antoine de Coutard	01	CF	Vice-président
• Benoit Lugan	78	VA2S	Vice-président
• Paul Rousselot	78	CFR	Trésorier
• Bruno Lamy	73	CVR	Chancelier
• André Chèrrière	71	CFR	
• Anne-Isabelle Vichot	01	CC	Secrétaire
• Thomas Vuong	99	CF	
• Heiko Dethier	90	CFR	
• Olivier de la Laurencie	84	CFR	
• Frédéric Leboeuf	79	CFR	Chef du service carrière
• Sophie Stainier	00	CC	
• Fabrice Mosneron Dupin	78	CFR	
• Pierre Trouillet	81	CFR	
• Thibault Lavernhe	01	CF	
• Dominique Caillé	90	CV	

Les délégués régionaux et les chargés de mission sont ensuite présentés. A noter le coût du « manque de bénévolat » évalué à 20 k (SBM, SIRAM) et une certaine fragilité de l'AEN dans des instances comme le G 16 + ou les ingénieurs et scientifiques de France.

Une revue des effectifs est ensuite conduite, notant une très légère diminution des membres actifs due au nettoyage de la base de don-

nées et à la seule prise en compte des membres ayant cotisé l'année N et l'année N-1. Des efforts vigoureux sont développés cette année encore pour en augmenter le nombre. En revanche, le nombre des membres associés est en augmentation en raison d'une démarche de recherche active.

Le président Eric Dyèvre entame l'ordre du jour en commençant par le projet immobilier de l'AEN, présenté par Stéphanie Guénot-Bresson :

1. Projet immobilier de l'AEN. Stéphanie rappelle les trois objectifs initiaux adoptés lors de l'assemblée générale 2018 : sécuriser le patrimoine de l'AEN, développer une idée de vie et de dynamisme de l'AEN, Disposer de capacités de rayonnement à la hauteur de la modernité de notre marine. Une fois ces trois objectifs posés, et en s'appuyant sur la résolution de l'année passée, l'AG approuve le principe d'un déménagement du siège de l'AEN, Stéphanie présente le cahier des charges, espace permettant à quatre salariés et bénévoles de travailler simultanément, une salle se prêtant à des activités événementielles et de réunion, un espace convivial permettant l'accueil des membres, facile d'accès (XV^e, VII^e) et apte à recevoir du public, lumineux éventuellement en rez-de-jardin ; et le plan type validés par le conseil d'administration.

La procédure proposée pour le bon déroulement du changement de siège est présentée par Stéphanie :

- Mise en vente du siège,
- Délégation au CA du choix du siège temporaire,
- Délégation au CA du choix du siège définitif.

Ce sous réserve du respect du cadrage financier de 2 millions d'euros.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le cahier de charges déménagement présenté et le montant de l'enveloppe financière associée.

2. Aspects financiers

1. Rapport financier 2018. Le trésorier indique le solde positif de 23 249 euros du résultat 2018, favorisé grâce à un produit exceptionnel de 61 000 euros. Il reste donc une fragilité signalée lors de l'AG précédente, malgré la maîtrise de gestion soulignée par l'expert-comptable dans son rapport. Les faits marquants de 2018 sont une réduction du coût de la soirée bleu marine (- 25 %) et une augmentation des recettes de 10 % ; une augmentation de 46 % de l'entraide, de 100 % pour l'École navale, et des charges maîtrisées.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier présenté, l'affectation du résultat proposée et donne quitus pour la gestion 2018.



2. Projet de budget 2019. Le trésorier indique les grandes lignes de ce projet : un budget équilibré, un déficit d'exploitation inférieur ou égal à 20 k€ - 9 k€ économisés en monnaie constante, 398 k€ contre 408 k€ en 2018, par renégociation des contrats d'entretien, de matériel informatique, diminution des frais de réception et de représentation - une confirmation du développement de l'entraide et du soutien au rayonnement de l'EN et une cohérence validée avec le projet déménagement. Il note enfin que l'augmentation de la cotisation participera pour une bonne part au retour à ce déficit maîtrisé.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget 2019 présenté.

3. Rénover le site. Anne-Isabelle Vichot présente le site de l'AEN comme une page d'accueil qui sera rénovée en septembre pour donner suite à un sondage organisé au printemps dernier et qui a rassemblé plus de 400 réponses. Ce sondage visait à identifier les points d'intérêt des membres devant figurer sur la page d'accueil. Mais le site n'est pas que cela, il reste une base de données regroupant les données personnelles des membres, dont chacun doit se préoccuper de l'exactitude et des données qu'il souhaite voir figurer à la fois sur le site et sur l'annuaire. Cette base permet ainsi de générer l'annuaire, de rester en contact avec chacun des membres et de gérer les cotisations. La nouvelle page devrait apparaître en fin d'été.

4. La solidarité

La chancellerie. Le budget des secours a augmenté de manière significative en 2018 (+ 46 %). Cette aide s'effectue au profit des familles et des orphelins, des étudiants en études supérieures, des déjeuners des dames, et sous forme de conseil (maisons de retraite, pension de réversion, affiliation, sécurité sociale). L'augmentation du budget se traduit par l'augmentation du nombre de familles aidées (+ 50 %), et du nombre de filleuls (+ 25 %), celle de la prime scolaire de 10 %, l'introduction nouvelle de personnes âgées dans les familles avec des versement réguliers, et l'augmentation des déjeuners des « dames » en nombre, en lieux et en prestations.

Le service carrière. En l'absence de Frédéric Leboeuf, chef du service carrière, le délégué général présente le service carrière et ses activités. Fort de 17 conseillers, 8 à Paris (dont 2 hors AEN), 5 à Toulon, 2 à Brest, 1 à Cherbourg et 1 à Lorient, ce service prend en charge une vingtaine de candidats sur une année dont 17 ont été reclassés en 2018. 14 candidats sont en cours d'accompagnement et 4 ont abandonné leur démarche.

Les activités du service carrière s'effectuent en relations étroites avec l'ASVIC, l'ARD (antennes parisienne et locales), le MEDEF avec la journée CAP2C, le G 16 + et l'IESF (a minima). Les prestations sont le conseil aux officiers en reconversion ou en rebond, le conseil aux conjoints, la mise à disposition sur le site d'offres d'emploi, l'organisation d'ateliers avec l'ASVIC. A noter que cette dernière activité est très dynamique.

Les objectifs pour la prochaine année scolaire sont la poursuite de l'extension du service au sein de l'alliance navale et la coopération avec d'autres associations dont l'IESF et le G16 +, le développement de l'offre s'agissant des ateliers, l'augmentation des offres d'emploi

postées, la consolidation et le renforcement du groupe « carré des officiers » et une meilleure communication sur la reconversion (*Baille, Flyer, ...*).

Les commissaires de promo. Jacques Filloux, chargé des commissaires de promotion prend la parole. Après une présentation « géographique » des commissaires de promotion - 212 commissaires des promotions 1939 à 2016, la moitié dans la marine, le tiers en paisible retraite et les 20 % restants en activité professionnelle hors marine, près de la moitié en région parisienne, un tiers à Toulon et un cinquième à Brest – Jacques dresse le bilan des actions menée en 2018 : échanges par mail et diffusion d'informations AEN et Marine par ce biais, parution et diffusion du mémento à l'usage des commissaires et enfin l'organisation de réunions bien utiles en régions.

Enfin, les actions envisagées en 2019 – 2020 sont les suivantes :

- Suivi et mise à jour de la population des commissaires,
- Poursuite de la diffusion d'informations sur la boîte « reseau.commissaires.aen » (adhésions, cohésions, ...)
- Sensibilisation des promotions au rôle des commissaires,
- Inventaire et mutualisation des bonnes pratiques,
- Elaboration d'un questionnaire annuel vers les commissaires pour remonter vers l'AEN les principaux événements de leur promotion.

5. Les relations avec l'École navale. Le président Eric Dyèvre reprend la parole en indiquant que, dans le cadre de ces relations, il participe au conseil d'administration de l'école navale. L'AEN entretient des relations régulières et de plus en plus étroites avec chacune des promotions de l'école navale pour le soutien, pas seulement financier, de leurs activités : chorale, théâtre, bal, raids divers, régates, cérémonies mémorielles, dîner des midships en présence du CEMM, etc. L'AEN est présente à l'école navale pour les grandes occasions comme la présentation au Drapeau, la journée sciences navales ou encore le Grand prix. L'action engagée auprès de la mission JdA en tout début d'année a porté ses fruits puisque vous avez pu voir postés cinq articles de midships sur le déroulement de la campagne.

6. Les pistes de réflexion. Le président Eric Dyèvre termine sa présentation en présentant cinq pistes de réflexion à explorer :

- Consolidation du lien avec l'école navale
- Elargissement du champ des secours apportés par l'AEN, *via* le réseau des commissaires de promotion
- Effort sur le bénévolat, appel à volontariat, rédaction de fiches de poste « missions »
- Porter l'AEN en association d'intérêt général pour permettre le « rescrit fiscal »
- Rayonnement dans un effort de communication, de connaissance du site et des réseaux sociaux.

7. Approbation du rapport moral et d'activité présenté. Le président clôture l'assemblée générale en remerciant l'assistance de sa présence. Il propose aux membres d'approuver le rapport moral et d'activité présenté. A l'unanimité des présents, le rapport moral et d'activité présenté est approuvé.



INTRA-MARINE

INTRA : la brochure indispensable

La brochure de 112 pages, récapitulant l'ensemble des articles parus dans les rubriques INTRA ou signés par des INTRA dans la Baille de janvier 2014 à janvier 2019, vous attend.

Commandez la au secrétariat de l'INTRA-MARINE 86 rue d'Amsterdam 75009 Paris. pour 25€, ou 28€ avec les frais de port.

Vous trouverez ci dessous la préface signée du Chef d'Etat-Major de la Marine.

L'INTRA-MARINE regroupe des officiers de marine de réserve ayant effectué leur service national dans la Marine, en y occupant des fonctions d'aide de camp d'autorités, de chef de cabinet, d'attaché naval adjoint, de spécialistes des relations internationales ou de linguistes en langues rares (60 langues pratiquées).

Ces officiers de réserve sont issus pour la plupart des grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, d'instituts d'études politiques, de l'ENA, Normale Sup ou Langues O.

L'association a aujourd'hui vocation à accueillir en son sein tout officier de marine de réserve, issu de la PMS état-major ou des contrats courts, ainsi que des réservistes

citoyens ayant des profils identiques à ceux des INTRA issus du service national.



Le recueil des articles composant cette brochure, extraits de la revue des anciens de l'Ecole navale la Baille, à laquelle certains INTRA contribuent, témoigne de la belle vitalité de cette association dont les membres éprouvent une passion avérée pour la Marine, et cela depuis quelque 120 ans. L'INTRA-MARINE apporte ainsi une contribution précieuse et spécifique au lien armées-nation, dans le cadre de l'Alliance navale.

Je l'en remercie et lui souhaite bon vent pour ses activités futures.

Amiral Christophe Prazuck
Chef d'État-major de la Marine

INTRA MARINE

120 ans, une passion



Une brochure de qualité de 112 pages récapitulant l'ensemble des articles parus dans la Baille depuis 2013 parue en mai 2019. Elle est préfacée par le chef d'état major de la marine.

Pour vous et à offrir... Prix unitaire 25 €.

Vous pouvez la commander auprès du secrétariat de l'INTRA MARINE au 86 Rue d'Amsterdam 75009 Paris









Commande de tape de bouche et de médaille INTRA. Merci de signaler à la même adresse, en renouvelant votre cotisation 2019 (55€), votre intérêt pour une commande de la tape de bouche INTRA et de la médaille



■ ANCM

Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2019



Cette assemblée statutaire concernant l'exercice 2018, s'est déroulée à l'École Militaire. Le Commissaire Général Velut, président, a remercié particulièrement le CRGHC O'Mahony, Inspecteur du SCA, représentant mandaté par le CRGHC Piat, directeur du SCA, pour sa présence honorant notre assemblée.

Le président a participé à plusieurs manifestations du SCA et de la Marine. Ses contacts avec le SCA se déroulent dans un esprit de très bonne entente.

Il a rappelé la « lettre ouverte aux commissaires dans la Marine », rédigée par l'Amiral Prazuck, début 2019, long texte, assez exceptionnel venant du CEMM, valorisant le rôle « marin » des commissaires d'ancre marine dans un environnement évolutif et appréciant leur compétence et l'efficacité dans le monde de la marine actuelle.

Concernant l'Alliance Navale, une représentation en régions commence à se mettre en place. La messe annuelle du 10 novembre 2018, à laquelle participe l'ANCM, a eu lieu en l'Eglise du Val de Grâce.

Pour la mise à jour de notre fichier, nous avons demandé aux présidents de promotion d'assurer la mise à jour des membres de leur promotion, pour démultiplier l'efficacité de nos recherches de contacts.

Le CG1(2s) Michel Renvoisé, président de l'ANCM de 1995 à 2009, est décédé le 27/09/2018. De nombreux marins et commissaires étaient venus en hommage à celui qui fut notre président et a marqué l'histoire du Corps. Un éloge émouvant fut prononcé par le commissaire Xavier de la Gorce, au nom de l'ANCM, l'ADOSM et la SNSM au cours de la messe célébrée à St Pierre de Neuilly. Nous nous sommes associés à la peine de son frère le CGA(2s) Jacques Renvoisé.

L'ANCM est présente dans la revue de l'AEN, *la Baille*, par des articles et des informations sur nos activités. Cette présence apporte à nos adhérents une ouverture sur la Marine actuelle. Outre les pages « association » ANCM, les « humeurs de mer » du président et les nouvelles de nos activités (visites, etc.), les commissaires ont publié en 2018 : N°339 : « un commissaire champion olympique de voile... à Paris » par André Fourès (ECM 1974)

« 40 ans de l'action de l'Etat en mer à la française – 1978-2018 » par Jean-Loup Velut (ECM 79)

N°340 : « le conservatoire des uniformes de la Marine » par Jean-Noël Beverini (ECM 74)



N°341 : « après la Marine, la vie préfectorale » par Blaise Gourtay (ECM 93)

« Combien de marins dans les rues de Paris » par Yves Signorel (ECM 1964)

N°342 : « du canot d'Anvers au Lycée de Carquefou » par Jean-Loup Velut (ECM)
Les 21 et 22 novembre 2018, l'ANCM a participé avec les Intra-Marine aux Assises de la Mer à Brest. Ce grand rendez-vous annuel du monde marin est une occasion de suivre son évolution et de faire des rencontres utiles.

Nous avons organisé, comme chaque année, des visites en 2018 :

- Le diocèse au Armées le 20 janvier 2018, grâce au Commissaire général (2s) Erme-neux, économiste du diocèse. Ce fut une occasion de réfléchir à la laïcité et à la cohabitation, dans les Armées, des grandes religions, si importantes pour le moral des combattants et de leurs familles.
- L'École Militaire le 14 mai 2018, permit de découvrir l'histoire de sa construction (financée par une Loterie !), de la chapelle, du pavillon Gabriel, de la bibliothèque, des somptueux salons, des écuries, un monde souvent méconnu et côtoyé en courant aux conférences...
- L'épopée du canal de Suez, à l'Institut du Monde Arabe, le 9 juin 2018. De Sésostri à Lesseps, Ismail Pacha, l'impératrice Eugénie, ingénieurs, ouvriers, machines géantes, contribuèrent à l'ouverture du monde au dépit des anglais, mais aussi à sa reprise par Nasser...
- L'expo au Musée de l'Armée « à l'Est la guerre sans fin 1918-1923 » le 1er décembre 2018. Une redécouverte passionnante, avec un historien, de cette période chaotique et oubliée dans les conséquences sont encore présentes dans l'actualité.

Début 2019, nous avons continué nos visites par celle du musée des Cosaques de la Garde Impériale du Tsar, à Courbevoie et celle du l'hôtel et du musée de la Légion d'Honneur. La conférence du 8 octobre 2018, organisée par l'Ancm et les Intra-marine, « Qu'est-ce que la puissance maritime », par Yann Giron

permet un point sur les enjeux terrestres et maritimes actuels.

L'Ancm et les associations de l'Alliance Navale ont été présentes à la conférence du CEMM le 29 mars 2018 à l'École Militaire, ainsi qu'à la clôture du colloque de l'Institut Français de la Mer dans les salons de l'Assemblée Nationale, prononcée par le CRG1(2s) Jean-Louis Fillon le 12 juin 2018, en présence de François de Rugy, alors président de l'Assemblée Nationale.

La section régionale de Toulon, présidée par le CRG1 (2s) Jean-Louis Fillon, a organisé son habituel cocktail annuel au fort St Louis et sa sympathique « castagnade ».

Le CRG1 Bernard O'Mahony, Inspecteur du SCA, est intervenu alors, avec son brio habituel, pour nous présenter un point sur les activités du SCA, suivi par un échange avec les participants.

Le CRC2(h) Bertrand Paricaud, Trésorier, a ensuite présenté Les comptes annuels de l'exercice 2018. Nous avons continué à subventionner les élèves de l'École du Commissariat des Armées participant à la JURIS'CUP, comme les années précédentes. De même, nous envoyons trimestriellement *la Baille* à nos membres, qui prend la suite de la Revue annuelle. Un effort est en cours sur le recouvrement des cotisations, en liaison avec les présidents de promotion, afin d'obtenir des ressources plus tôt dans l'année. L'adhésion des promotions récentes de l'ECA reste aussi un sujet auquel nous attachons une attention particulière. À l'issue de l'Assemblée, un dîner convivial a réuni des participants dans un restaurant proche de l'École Militaire.

CRC1(h) Yves Signorel EOCM 1964



Clin d'oeil d'un commissaire à l'amiral «SATAN»

Pour la rentrée, notre camarade Jean-Noël Beverini évoque la mémoire marseillaise de Suffren

Lié naturellement à Saint Cannat où il naquit le 17 juillet 1729, également à Saint-Tropez, sa famille en détenant la seigneurie, mais encore à Aix-en-Provence et à Salon où elle occupait depuis des générations d'importantes charges de ville et de justice,



à Toulon où il servit, le Bailli Pierre André de Suffren est toutefois loin d'être un étranger à Marseille. Ses parents, tout d'abord, s'y marièrent le 3 septembre 1711. Il y a 308 ans. Le mariage fut célébré en l'église des Accoules par monseigneur de Belsunce. La famille maternelle, ensuite, du futur Bailli, les Bruny, installée à Marseille depuis le XVII^e siècle et très active dans le commerce, l'industrie et la navigation, est l'une des plus riches de la ville. Le grand-père du Bailli possédait le plus bel hôtel, l'hôtel de Noailles, ancienne résidence du Lieutenant Général des Galères. Aussi n'est-il pas étonnant que Suffren se soit rendu chez nous en septembre 1785.

Une visite éclair mais lumineuse

Le 9 septembre le Bailli arrive à Marseille et loge sur la Canebière à l'hôtel des Princes. Couronné de gloire, reçu à Versailles, nommé vice-amiral par Louis XVI qui crée pour lui une quatrième charge, ambassadeur de l'Ordre de Malte, couvert d'honneurs, celui qui participa à la guerre d'Indépendance des États-Unis et qui, aux Indes, sut tenir en échec la marine britannique et redonner ses lettres de noblesse à la marine de France est accueilli avec une incroyable liesse populaire. Les échevins et les députés du Commerce lui rendent visite en son hôtel et, selon la tradition pour un hôte de son rang, lui offrent « 12 paquets de bougies de 3 livres, 12 boîtes de confiture et 12 bouteilles de vin d'honneur ». Suffren leur rend la politesse en se dirigeant à son tour vers l'Hôtel de ville où il est salué par 25 coups de canon. Le soir, réception au Grand Théâtre avec les mêmes acclamations de reconnaissance pour celui qui est surnommé par les Anglais « l'amiral Satan » ! Le lendemain le Bailli prenait la route pour Alès.

Une plaque commémorative et ... une statue



Outre la plaque rappelant la visite de 1785, la Cour d'honneur de la Préfecture s'orne depuis son élévation sous le Second Empire d'une statue du Bailli en personnification de la Marine. Souhaitons que Marseille en ces 9 et 10 septembre prochains souligne la visite en ses murs du plus grand nom de la marine à voiles de France et provençal de surcroît.

■ AOM

Édito

Après un été particulièrement chaud, mes pensées vont à nos aînés et camarades qui en ont souffert. Malgré tout j'espère que vous avez tous pu passer de bonnes vacances. Après cette pause estivale apparaît une rentrée à la conjoncture morose et incertaine. La communauté militaire n'est pas en reste et la dernière session du Conseil Permanent des Retraités Militaires (CPRM) à laquelle j'ai assisté ne m'a pas rassuré sur le devenir des retraités et sur l'application à La Défense de la réforme de la fonction publique qui devrait faire apparaître un plus grand nombre d'agents contractuels. La Défense a également entrepris un travail de refonte de la réglementation sur les instances de concertation des militaires. Là encore, il faudra être vigilant et pour cela vous pouvez compter sur nous. Bonne rentrée à tous.

Danis Pingal, Président



Photo M. Alain Caraplis-directeur Protocole Mairie de Marseille, avec nos remerciements.

L'Office de la mer, quant à lui, ne manquera pas de le faire : dans sa scénographie 2019 à bord de la tartane *La Flâneuse*, « Septembre en mer » a choisi d'honorer à l'occasion de deux de ses sorties en mer le grand marin surnommé à juste titre « le Napoléon des mers ». Que gloire soit ainsi rendue à celui dont la vieille devise ancestrale était pourtant, en langue d'oc : « *Mai d'ounour que d'ounour* ». (Davantage d'honneur que d'honneurs). Marseille le doit.

Jean-Noël Beverini

Commissaires à l'honneur

savoir +

- CRC1 (r) Alain GEISS, président du Cercle de la mer
- CRE (r) Guillaume CHASTENET de GERY, Bâtonnier du barreau de Saint Denis de La Réunion



Association des officiers de la Marine (AOM)
86 rue d'Amsterdam 75009 Paris
aom.sg.16@orange.fr
www.alliancnavale.fr
COTISATION AOM 2019
La cotisation annuelle est portée à 45 € pour les membres actifs, Portée à 22€ pour les conjoints des adhérents décédés.